

## **Bebat au cœur des enjeux du marché de l'é-mobilité Que deviennent les batteries électriques ?**

### **Les batteries VE peuvent-elles espérer une seconde vie ? Bebat se tourne vers l'avenir dans son 'Grand Rapport sur l'é-mobilité'**

Tirlemont, 10 mai 2019 – L'asbl Bebat, qui est spécialisée dans la collecte et le recyclage de batteries et piles usagées, joue depuis plusieurs années un rôle de pionnier dans le débat sur l'é-mobilité. Les batteries de véhicules électriques sont au cœur de ce débat. Que se passe-t-il à l'issue de la première vie de ces batteries VE ? Pour éclairer la question, Bebat a publié aujourd'hui son 'Grand Rapport sur l'é-mobilité'.

Là où les médias concentrent leur attention sur les véhicules électriques particuliers – et sur le délai que ce nouveau mode de propulsion met à se généraliser – Bebat constate que la propulsion électrique s'est étendue à de multiples moyens de transport : e-bikes, iWheels, engins de chantier, véhicules industriels, e-bus...

Pour garantir la durabilité de la propulsion électrique, le secteur doit impérativement organiser le recyclage des batteries VE à l'issue de leur première vie. L'ensemble de la filière doit être mise en place : conformité, recyclage, réutilisation et applications de seconde vie. Bebat est un acteur de référence dans cette filière, même à l'échelle européenne, en déchargeant les constructeurs et importateurs de ces tâches et responsabilités.

#### **Y a-t-il une seconde vie pour les batteries VE ?**

Pour optimiser les bienfaits environnementaux de la propulsion électrique, il est essentiel de savoir ce qu'il adviendra de la batterie VE **après sa première vie**. Autrement dit, lorsque sa capacité effective aura baissé à 75% environ de sa capacité initiale, ou en cas de défaut ou de dommages.

Ces batteries peuvent être réparées (**re-use ou réutilisation comme batterie VE**) ou utilisées dans de nouvelles applications, comme pour le stockage de l'énergie solaire. C'est ici que s'ouvrent de passionnantes perspectives de **seconde vie**, qui permettent d'organiser **une chaîne de valeur en boucle**.

*« Grâce à notre expertise dans ce domaine – au cours des cinq dernières années, nous avons collecté, démantelé et préparé pour recyclage plus de 10.000 batteries VE – Bebat est prêt pour la phase suivante de l'électrification de la mobilité. Nous disposons d'une solution pour tous les types de batteries et tous les types de véhicules », a déclaré Peter Coonen, Managing Director de Bebat.*



Bebat est aussi un des fondateurs de Reneos, la plateforme européenne à laquelle les concessionnaires automobiles et les entreprises de démantèlement de toute l'Europe peuvent se connecter pour demander l'enlèvement de leurs batteries VE (véhicules hybrides et électriques). Dans le cadre de Reneos, Bebat collabore avec plusieurs partenaires européens, afin de proposer au client des solutions efficaces et sur mesure.

**Le Grand Rapport Bebat sur l'e-Mobilité peut être téléchargé depuis ce lien :**  
<https://ebooks.bebat.be/ebook/2/fr>

### **À propos de BEBAT**

Bebat est une ASBL fondée en 1995 par les producteurs de piles pour que les entreprises puissent satisfaire à leur obligation légale de reprise. L'ASBL Bebat offre une nouvelle vie aux piles usagées et fait partie des meilleures organisations de la planète pour ce qui est de la collecte de piles usagées. Les piles usagées peuvent être déposées gratuitement dans les 25 000 points de collecte répartis sur tout le pays. L'ASBL Bebat se charge de leur enlèvement, de leur tri et de leur recyclage. En 2018, Bebat a collecté plus de 3 200 tonnes de piles. Ces 5 dernières années, Bebat a déjà récolté 10 000 batteries de véhicules électriques et les a fait recycler par les meilleures entreprises de recyclage en Belgique et en Europe.

#### **Contact Presse**

Grayling

Siu-Wan Yung

[siuwan.yung@grayling.com](mailto:siuwan.yung@grayling.com)

M +32 476 86 42 67